



Atelier forum participatif - Leader 2014-2020 21 octobre 2014

Compte-rendu détaillé

Objectifs de l'atelier-forum participatif :

Début septembre 2014, le questionnaire de concertation « Construire ensemble le prochain programme Leader 2014 – 2020 » a été largement diffusé auprès des acteurs locaux privés et publics. Les 90 réponses ont permis d'identifier 5 thématiques de travail à approfondir au cours de l'atelier forum participatif du 21 octobre 2014 :

1. **Politiques d'accueil et de services** (santé, numérique, services de proximité, accueil de nouvelles populations, etc.)
2. **Innovation économique** (économie sociale et solidaire, nouvelles activités, économie numérique, tourisme, etc.)
3. **Développement durable** (transition énergétique, éco construction, mobilités, etc.)
4. **Valorisation des ressources locales** (naturelles, agricoles, forestières, savoir-faire, etc.)
5. **Cohésion sociale** (vivre ensemble, culture, patrimoines culturels, sports, animations, etc.)

Ces 5 ateliers thématiques, animés par des chargés de mission du Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne, se sont déroulés en 1h30 et de la manière suivante :

- Partage des éléments de diagnostic sur la thématique
- Lecture et compléments de l'AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
- Identification et hiérarchisation des enjeux liés à la thématique
- Réponse aux questions complémentaires (soit en séance, soit à l'écrit) :
 - Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?
 - Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ? (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)
 - Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?

111 personnes ont participé à l'ensemble de l'atelier forum participatif dont 43 acteurs privés et 68 acteurs publics. Vous retrouvez ci-dessous le compte-rendu détaillé des 5 ateliers thématiques.



Atelier de travail N°1 : Politiques d'accueil et de services

Étaient présents :

Alexandre Benoist (CC Sumène-Artense), Gérard Chansard (CC Volvic Sources et Volcans), Daniel Chevaleyre (CC Sumène-Artense), Emmanuel Correia (CIT Volcans d'Auvergne), Gérard Dif (CC Vals et plateaux bortoïis), Michelle Gaidier (Gite Panda / CC Rochefort-Montagne), Colette Gratadeix (CIT Volcans d'Auvergne), Joël Leduc (Chambre d'Agriculture 63), Vincent Nigou (Chambre d'Agriculture 15), Pascal Piganiol (CG15), Catherine Duray (CREFAD Auvergne), Christelle Rodrigues (Agefos PME), Brigitte Goyer (CG63), Benoit Julhes (Jeunes Agriculteurs Auvergne), François Jonquères (Pays du Grand Sancy et CC Sancy-Artense), Michel Girard (CIT Volcans d'Auvergne), Jean-Jacques Vialleix (CC Vals et plateaux bortoïis), Jérémie Craipeau et Isabelle Blanc (Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne).

19 participants (12 acteurs publics, 7 acteurs privés)

Politiques d'accueil et de services (présentation et éléments de définition) :

Santé, numérique, services de proximité, accueil de nouvelles populations, etc.

Les services aux populations couvrent un large éventail d'activités essentielles à la vie des personnes et des familles. De par la faible densité démographique, ces services sont un élément clé du maintien des populations, de l'attractivité du territoire, de la qualité de vie et du potentiel d'accueil de nouvelles populations. Il s'agit de traiter ici en priorité les questions de santé, du numérique qui peut pallier ou renforcer l'offre de services, de la création/ maintien/ développement des services et commerces de proximité pour la population locale et enfin d'accueil de nouveaux arrivants.

Synthèse du diagnostic thématique « politiques d'accueil et de services » :

- > Une population qui vieillit
- > Un solde naturel négatif
- > Mais un solde migratoire positif depuis 2000

- > Un maintien inégal du nombre de médecins généralistes sur le territoire (jugé préoccupant), un déclin des spécialistes
- > Un vieillissement accru des praticiens
- > Augmentation des effectifs des actions sociales (personnes âgées, jeunes enfants, publics en difficulté)

- > Un offre de services publics encore présente mais fragilisée, tendance à la diminution
- > Développement des maisons de services pour maintenir l'offre en place
- > Un fort déclin des commerces de proximité et de l'artisanat

- > 16 000 navetteurs : une population tournée vers les pôles urbains
- > Un territoire mal desservi

- > Une disparité d'accès aux usages numériques sur le territoire
- > Création de centres de télétravail

- > Augmentation des logements vacants et des résidences secondaires
- > Une qualité de vie, argument d'attractivité pour les nouvelles populations
- > Des politiques d'accueil incitatives

Les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Une qualité de vie reconnue et attractive- Une prise de conscience en progression pour les initiatives collectives et solidaires- Des dispositifs d'accueil de nouvelles populations de qualité- Développement des services numériques, type centre de télétravail- Présence de maisons de services- Un maillage des services encore correct- Un attachement des populations locales aux services de proximité (à nuancer tout de même)- Des initiatives pilotes en matière de santé : pôle santé de Riom-ès-Montagnes, autisme, télémédecine, etc.- Une vie associative relativement riche avec des emplois directs et indirects	<ul style="list-style-type: none">- Un territoire inégalement pourvu : contraste Nord-Sud- Des services médicaux concentrés dans les pôles urbains- Fragilisation des services liés à la santé- Des démarches collectives encore faibles, des individualités qui perdurent- Faiblesse des usages numériques- Une veille peu développée pour adapter le territoire aux évolutions majeures actuelles, pour reprendre les entreprises- Des services fragilisés, mal adaptés à l'ensemble de la population- Disparition des services et commerces de proximité- Manque d'innovation et de mutualisation dans le domaine des services- Difficultés d'intégration des nouveaux arrivants- Vieillesse de la population- Un manque d'attractivité du territoire- Une conscientisation faible du rôle de chacun (habitants, élus, etc.) pour soutenir/ défendre les initiatives et les services locaux- Problème de desserte du territoire vis-à-vis des transports en commun

Opportunités

- Développement des services à la personne
- Un potentiel d'innovation en termes de services pour s'adapter aux évolutions de la population
- Développement du numérique et de ses usages pour pallier à la disparition de certains services
- Création, développement ou maintien des services grâce à la mutualisation, démarches collectives, démarches solidaires
- Mise en place de dispositifs adaptés pour accueillir de nouveaux professionnels
- Développement de services mobiles sur les territoires
- Mutualisation des commerces et des services de proximité
- Invention de nouvelles formes de solidarités intergénérationnelles
- Renforcer la place des jeunes en milieu rural, préparer l'avenir du territoire
- Accompagnement et intégration des nouvelles populations
- Création et développement des logements passerelle pour accueillir tout type de porteur de projet non habitant du territoire, les emplois saisonniers, les stagiaires, etc.
- Création de logements intergénérationnels avec étudiants, stagiaires
- Développement/ maintien du tissu associatif qui est facteur d'intégration, de mixité sociale
- Sensibilisation, prise de conscience de chaque habitant de l'importance à utiliser les services et commerces locaux
- Développement de la démocratie participative, de la participation des citoyens à l'élaboration, le suivi, l'évaluation des politiques publiques locales
- Création/ développement de dispositifs réactifs (type résidences d'entrepreneurs) pour accueillir de nouvelles populations et renforcer l'entreprenariat
- Montée en débit des réseaux numériques pour 2017 sur l'ensemble du territoire auvergnat

Menaces

- Un solde naturel négatif qui s'accroît
- Un vieillissement de la population mal anticipé
- Un manque de stratégie autour des services
- La jeunesse, oubliée des services à la population
- Un départ des jeunes pour d'autres territoires plus attractifs
- Une répartition et un accès aux services non équitables
- Disparition des services et des commerces de proximité
- Renforcement des déséquilibres démographiques
- Une distension des liens intergénérationnels
- Un solde migratoire qui pourrait s'inverser
- Une visée à court-terme de l'avenir du territoire liée aux échéances électorales

Les Enjeux / besoins identifiés:

Dix enjeux ont été identifiés au cours de l'atelier dont quatre prioritaires :

- > **Travailler sur la transmission des entreprises et des services/ Cultiver, rénover l'esprit d'entreprendre**
- > **Favoriser les mobilités et poursuivre l'accueil de nouvelles populations**
- > **Renforcer les services aux publics (santé, emploi, formations, juridique, etc.)**
- > **Adapter les commerces et les services vis-à-vis des différents publics**

Autres enjeux identifiés :

- > **Adapter l'offre des services pour les jeunes**
- > **Développer le numérique et ses usages**
- > **Favoriser l'accueil à travers le logement**
- > **Développer la prise de conscience de chacun vis-à-vis des enjeux socio économiques locaux**
- > **Conforter/ travailler en réseau**
- > **Valoriser l'image du territoire (productions et savoir-faire)**

Eléments ressortis de l'atelier :

Plusieurs réflexions transversales ont été évoquées par les participants comme l'importance de mobiliser la jeunesse, mettre en place des actions innovantes autour du logement (logement intergénérationnel par exemple), développer et améliorer le logement pour mieux accueillir de nouvelles populations, permettre l'accès au numérique et développer des lieux d'échanges sociaux, des lieux de rencontres localement.

Trois questions complémentaires (liées à la thématique « Politiques d'accueil et de services »)

> 1. Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?

- Création d'espaces de vie, d'échanges sociaux en y intégrant le numérique
- Création de projets s'inspirant du Relais des Saisonniers du Sancy mais en allant encore plus loin dans l'offre de services : pluriactivité, développement des territoires, etc.
- Mise en place de journées des « cédants/ repreneurs » d'entreprises et de commerces
- Mise en place de veille spécifique pour anticiper la transmission reprise des entreprises et commerces

- Développement du numérique en agriculture, tourisme, ans l'accueil de nouvelles populations
- Développement du réseau des « greeters »
- Création de réseaux d'acteurs, porteur de projets qui se sont installés pour transmettre leurs expériences aux nouveaux arrivants
- Projets innovants autour des services et commerces de proximité pour répondre aux attentes des différentes populations (péri urbains, nouveaux arrivants, etc.)
- Création de logements passerelle
- Renforcement de la démocratie participative, de la citoyenneté coopérative
- Projets de mutualisation des expériences et des compétences

> **2. Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ?** (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)

- Coopération autour de la question des saisonniers en montagne (avec autres Gals Alpes, Jura, Pyrénées, etc.)
- Coopération autour de la préparation à l'installation de médecins sur le territoire (avec autres Gals français et européens)
- Coopération autour de la place des jeunes 15-30 ans en milieu rural (avec le Québec)

> **3. Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?**

Il s'agit plutôt d'un fil rouge qui permettrait de rassembler les autres thématiques.

Atelier de travail n°2 : Innovation économique

Etaient présents :

Jérôme ANTHOINE (Office de tourisme Sumène Artense) ; Sandrine BARRIERE (Appuy Créateur) ; Karima BOUZABOUNE (BGE Auvergne) ; Florence CARTIGNY (Gîte Panda) ; Elise COLIN (CC Rochefort-Montagne) ; Stéphanie GIRAUD (CC Massif du Sancy) ; Manon GUERIN (Festival Plein La Bobine) ; Pauline HERAULT (CC du Pays Gentiane) ; Emilie JAMET (Plateforme 21 Développement Durable) ; Lise LALANNE (CRESS Auvergne) ; Alexandre LEFEVRE (Chambre d'agriculture 63) ; Jean LETERME (CG15) ; Pascal LORENZO (CC Val et Plateaux Bortois) ; Gérard MARCUS (CEE63) ; Jean-Bernard MARSAT (IRSTEA) ; Martine MONCOURIER (CC Sumène Artense) ; Julien NORE (CCI Auvergne) ; Damien PESSOT (Office de Tourisme Sancy Artense) ; Jérôme PROUHEZE (Pays du Grand Clermont) ; Daniel RANT (CC du Pays Gentiane) ; Christian RONGERON (CC les Cheires) ; Jean-Pierre SOULIER (Pays Haut-Cantal-Dordogne) ; Jean-Heudes SYLLA (CREDIS) ; Françoise VAUCHE (CIT Volcans d'Auvergne) ; Sabine VIELZEUF (Office de tourisme Pays de Salers) ; Aude DESGRANGES (CG 63) ; Marie BAR (Covoiturage Auvergne) ; Raphael MALLECOURT (URSCOP) ; Julie VIALA (CG63) ; Véronique LANG, Marie FAUCHON et Eve ALCAIDE (Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne).

32 participants (23 acteurs publics, 9 acteurs privés).

Innovation économique (présentation et éléments de définition) :

Mots clés : économie sociale et solidaire, nouvelles activités, économie numérique, tourisme, etc.

Il s'agit ici de traiter de la création et du développement d'activités économiques présentant un ou plusieurs types d'innovation (dans le contenu, dans l'éthique, dans la forme et le mode d'organisation du travail, dans le domaine touché, etc.). Ces activités doivent pouvoir développer le territoire, le rendre plus attractif, générer de nouveaux emplois, développer l'esprit d'entrepreneuriat et favoriser l'installation de nouvelles populations.

Les solidarités économiques, les nouvelles activités (non existantes sur le territoire mais qui pourraient s'adapter localement), l'économie numérique (télétravail, co-working, promotion des activités/ commercialisation, communication, etc.) et le développement touristique sont prioritairement ciblés.

Synthèse du diagnostic thématique « Développement/ innovation économique » :

- Une économie et des secteurs d'activités en mutation : diminution des agriculteurs/ artisans/ commerçants ; augmentation des professions intermédiaires, cadres, professions intellectuelles selon les secteurs
- Un taux d'activité en hausse depuis 1990 : 45% en 2012 (env. 38 000 actifs)

- > Une création d'entreprises (hors agriculture) relativement dynamique : 5 200 établissements créés entre 2006 et 2012 dont environ 50% en auto-entrepreneur
- > 70% des établissements créés dans le secteur tertiaire, 17% dans l'industrie, 13% dans la construction
- > Une économie nettement résidentielle en termes de revenus entrants sur le territoire : 62% (basé sur les navetteurs, les retraités et le tourisme)
- > 16 000 navetteurs quotidiens, 30% de retraités dans la population totale

- > Une économie sociale et solidaire timide mais en progression, des acteurs présents et actifs
- > Des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets de qualité (ARDTA, Communautés de communes, résidences d'entrepreneurs, etc.)
- > Des innovations, des activités nouvelles qui se développent (entrepreneuriat collectif, tourisme numérique, hébergements insolites, pluriactivité, etc.)
- > Des potentiels d'activités et une économie créative encore sous exploités
- > Une économie numérique en voie de développement (télétravail, outils et supports numériques, etc.)

- > 12% des emplois sont touristiques (4% en Auvergne)
- > Une fréquentation touristique non homogène sur le territoire
- > Des hébergements touristiques en mutation : diminution des hôtels, maintien des campings et augmentation des gîtes, chambres d'hôtes et résidences secondaires
- > Une attractivité touristique basée sur les paysages remarquables, les spécificités montagnardes, les richesses patrimoniales, la qualité de vie, les produits locaux, etc.

Les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur industriel présent et qui résiste - Un secteur tertiaire en développement - Une création d'entreprise relativement dynamique - Quelques belles entreprises à mettre en valeur et à associer aux réflexions - Des productions locales de qualités - Un taux de chômage plus faible que la moyenne auvergnate et française - Une offre foncière accessible (place, disponibilité, prix, etc.) - Une économie résidentielle dynamique - Deux secteurs à valoriser : le thermalisme/les soins et la production des énergies nouvelles - La présence d'une population cible : les personnes âgées - Présence d'un réseau urbain le long de l'A75 réservoir de compétence et de clientèle - Une prise de conscience en progression pour les initiatives collectives et solidaires - Des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet de qualité - Des innovations qui voient le jour, en lien avec les ressources et les potentiels locaux - Présence et développement de l'économie numérique - Proximité des zones urbaines qui contribuent à l'innovation par leur dynamisme - Emergence de projets collectifs - Multiples interlocuteurs pour l'accompagnement de porteurs de projets privés - Des richesses patrimoniales naturelles et culturelles exceptionnelles - Renommée internationale des Volcans d'Auvergne et du PNRVA - Des spécificités fortes et originales : volcanisme, paysages, patrimoines, savoir-faire, biodiversité, etc. - Des sites touristiques structurants : les stations de ski, les massifs du Sancy et cantalien, la chaîne des Puys, Vulcania... - Positionnement central vis-à-vis du territoire national - Des activités de pleine nature dynamiques - De nombreuses résidences secondaires - Des initiatives intéressantes, originales, innovantes : hébergements insolites, tourisme numérique, tourisme durable, déplacements doux, interprétation originale des patrimoines, etc. - Image des volcans 	<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur industriel principalement axé sur l'agro alimentaire dont certains secteurs sont en difficulté - Un territoire rural vieillissant qui a des difficultés à se renouveler (en dehors de la périphérie clermontoise) - Des contraintes liées au relief (climat, accessibilité, etc.) - Un certain déficit d'emplois qualifiés - Manque d'échanges entre les entreprises et le tissu local - Augmentation des difficultés de recrutement d'employés qualifiés pour les entreprises du territoire - Peu ou pas de formations post-bac sur le territoire - Vieillesse des chefs d'entreprise : Nombreuses entreprises à transmettre dans les prochaines années notamment dans le secteur agricole - Précarité plus forte des emplois féminins et des jeunes - Des démarches collectives encore faibles, des individualités qui perdurent - Faible reconnaissance des projets collectifs comme moyen de création/reprise d'activité - Une économie créative, innovante encore timide - Une veille peu développée pour adapter le territoire aux évolutions majeures actuelles - Urgence de l'accompagnement des petits commerces de proximité - Accès au savoir difficile dans les zones les plus rurales (manque d'enseignement secondaire et supérieur) - Difficultés pour les jeunes de reprendre les commerces notamment à cause du coût des mises aux normes - Les services administratifs viennent de moins en moins dans les Maisons des services - Retard de la couverture numérique - Faiblesse des usages numériques - Densité démographique faible - Centres bourgs peu dynamiques et offrant peu de services hors période touristique - Départ des jeunes - Manque de lisibilité sur les dispositifs de financement - Des richesses patrimoniales fragiles - Manque de qualité dans les hébergements touristiques (hôtellerie surtout) - Manque de structuration des acteurs touristiques, de projets collectifs, de promotion/ communication sur le territoire et à l'extérieur

- Une attractivité touristique qui amène de nouvelles populations à s'installer sur le territoire
- Un potentiel d'énergies renouvelables

- Une offre pas toujours en adéquation avec les spécificités locales et les attentes des touristes
- Des actions/ activités innovantes encore faibles
- Peu d'offres en intersaison
- Fragilité de certaines activités vis-à-vis du changement climatique
- Nombreuses résidences secondaires qui laissent peu de logement disponibles pour les actifs souhaitant s'installer
- Manque d'équipement touristique « indoor » en cas de mauvais temps
- Encore peu de valorisation de produits touristiques nature
- Peu de valorisation du patrimoine architectural

Opportunités

- Développement des dispositifs d'accompagnement et d'installation des porteurs de projets et des entreprises, de stratégies adaptées
- Attirer de nouveaux chefs d'entreprises / faciliter la transmission des entreprises pour leur reprise
- Développement et renforcement des innovations et des créativité, de préférence en lien avec nos spécificités locales
- Prendre en compte la viabilité des entreprises
- Transformation des contraintes du territoire en atouts : montagne, quiétude, projet de vie, cadre de vie exceptionnel, etc.
- Communiquer sur le coût faible du foncier notamment pour faire venir de nouvelles populations
- Développement de l'économie numérique, des usages numériques pour mieux attirer les porteurs de projets
- Développement de la pluriactivité pour créer des emplois à temps plein
- Développement du e-commerce pour mieux « vendre » notre territoire et ses produits
- Développement d'une veille approfondie pour mieux s'adapter aux évolutions du territoire et des tendances économiques
- Développer les zones de chalandises en s'appuyant sur le développement économique
- Voir le vieillissement de la population comme l'opportunité de développer de nouveaux services adaptés (silver économie)

- Opportunité de la reprise de certaines entreprises en SCOP/SCIC
- Poursuite du soutien et de l'accompagnement aux démarches collectives, collaboratives, solidaires
- Se servir de l'outil Parc pour mieux valoriser les actions sur le territoire auprès des différentes structures et des habitants
- Attirer les jeunes actifs avec une bonne couverture numérique et en proposant des lieux de coworking

- Développement d'un tourisme mieux ancré, porteur de sens et d'authenticité, plus respectueux de l'environnement
- Développement du tourisme numérique : mieux communiquer/informer
- Développement de la multi saisonnalité
- Création d'une offre touristique plus « originale/ innovante » pour surprendre

Menaces

- Dynamisme en baisse si création d'activité faible
- Disparition de certaines entreprises en raison de leur non-reprise
- Renforcement de l'image d'isolement et de contraintes du territoire
- Renforcement des individualités
- Manque d'innovations, de créativité qui induira une baisse de l'attractivité territoriale et un non renouvellement des activités
- Diminution des installations de porteurs de projets si le territoire ne prend pas le virage du numérique
- Renforcement de la précarité des emplois
- Des produits, des activités, un territoire qui n'arrivera pas à se vendre à l'extérieur
- Non adaptation du territoire aux grandes évolutions actuelles
- Augmentation de la part de l'économie résidentielle
- Manque de stratégie affirmée

- Critères restrictifs des aides aux porteurs de projets
- Difficultés avec les réseaux bancaires

- Non renouvellement de l'offre touristique
- Non prise en compte du virage du numérique
- Fragilisation et perte de vitesse du tourisme local
- Non adéquation entre la demande et l'offre
- Perte de l'attractivité touristique, d'emplois et diminution de la fréquentation
- Disparition de certaines activités liée au changement climatique

et attirer de nouvelles clientèles

- Développement et renforcement de la connaissance/ interprétation autour des spécificités locales
- Développement des déplacements « sans voiture »
- Le possible classement à l'UNESCO : couverture médiatique et communication sur le territoire
- Création de la Région Rhône-Alpes-Auvergne

- Manque de personnes professionnalisées dans le secteur du tourisme

- Vieillessement des équipements touristiques
- Un territoire accessible uniquement par la voiture

- Création de la région Rhône-Alpes-Auvergne : quelle place pour l'Auvergne ?

Les Enjeux / besoins identifiés :

Dix enjeux ont été identifiés au cours de cet atelier dont quatre prioritaires :

- > **Avoir une approche intégrée et décloisonnée du développement économique**
- > **Intégrer l'accessibilité numérique dans les projets**
- > **Réussir l'intégration dans la région Rhône-Alpes-Auvergne**
- > **Prendre en compte tout type de porteur de projet (du plus modeste au plus imposant)**

Autres enjeux identifiés :

- > **Accompagner les projets collectifs**
- > **Mieux accompagner la mise en produit touristique**
- > **Répondre aux besoins des nouvelles organisations humaines pour le développement des services**
- > **Penser globalement l'accompagnement sur la reprise et la montée en gamme de l'offre touristique**
- > **Créer de l'attractivité à partir des personnes âgées (« Silver économie »)**
- > **Développer l'e-commerce**

Eléments ressortis de l'atelier :

Les participants de l'atelier soulignent l'importance de décloisonner les secteurs socio-économiques notamment pour favoriser l'accueil de nouvelles populations. L'objectif serait alors de travailler sur l'ensemble des champs de vie : emploi, logement, consommation, formation, intégration du conjoint etc.

L'intégration des grandes entreprises dans la stratégie de développement économique paraît importante aux participants. Le territoire en compte quelques unes qui sont porteuses d'emplois et d'innovation pour demain (ex : Lapeyre).

Les participants soulignent l'importance de mieux structurer la mise en produit touristique en alliant mise en valeur, entretien, information du public, animations etc.

Trois questions complémentaires (liées à la thématique « Innovation économique ») :

Les participants de cet atelier ont répondu individuellement, par écrit, à ces trois questions complémentaires.

- > **1. Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?**

- Coopérative Jeunesse de Services

- Fabrique à initiative
- S'appuyer sur la ressource en eau pour créer de l'activité (embouteillage, thermalisme...)
- Développement de l'e-commerce pour l'agriculture
- Actionnariat local pour financer des reprises de commerce de proximité
- Accompagner la transmission d'entreprises en SCOP/SCIC
- Développer une coopération publique/privée sur la question de la Silver économie ainsi que des produits et des services associés
- Développer un réseau de distribution des filières courtes via les points multiservices
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies et des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles
- Créer un abattoir mobile au service des éleveurs du territoire

➤ **2. Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ?** (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)

- Partenariat avec des territoires touristiques innovants
- Partenariat avec la Bretagne et le Canada dans le cadre des Coopératives Jeunesse de Services
- Fermes du monde Auvergne
- Partenariat avec l'Ecosse pour la valorisation du patrimoine immatériel
- Saisir l'opportunité de la fusion régionale pour se positionner comme une région forte au niveau européen
- Mise en réseau des initiatives et des projets innovants au sein de l'UE
- Créer un pôle de ressources des projets innovants en cours ou réalisés

➤ **3. Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?**

Cette question n'a pas pu être traitée collectivement lors de l'atelier.

Atelier de travail n°3 : Développement durable

Etaient présents :

Sylvain AVRIL (ADEME) ; Gérard BRUGIERE (CC Massif du Sancy) ; Didier DE HEUG (Centre E Claire de Vie) ; Gilles DIEUDE (CC Pays Gentiane) ; Hervé GOUTILLE (CC Sumène Artense) ; Olivier HOLWECK (Cant'Adear) ; Fanny MOLENAT (Chadasaygas) ; Christine PACAUD (CG63) ; Maryline RANDANNE (Covoiturage Auvergne) ; Daniel ROUSSET (ANPCEN) ; Arnaud SERRE (CC Les Cheires) ; Pierre MOREL (DDT63) ; Fabrice CHAZCAUX (ADIL63), Marie-Hélène MOINET (Plateforme 21 Développement durable) ; Virginie DELAGE et Lucie MODESTE (Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne).
16 participants (10 acteurs publics, 6 acteurs privés)

Le « Développement Durable » (présentation et éléments de définition) :

Mots clés : transition énergétique, éco construction, habitat, mobilités, etc.

Face au réchauffement climatique et à l'épuisement des énergies fossiles, la transition énergétique s'impose. Trois piliers majeurs composent cette transition :

- la sobriété énergétique (consiste à interroger nos besoins puis agir à travers les comportements individuels et collectifs sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles et restreindre les inutiles) ;
- L'efficacité énergétique (agir de la consommation à la production pour minimiser la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un service énergétique donné ;
- Le recours aux énergies renouvelables (pour un besoin de production donné, il s'agit d'augmenter la part des énergies les moins polluantes).

Il s'agit donc d'échanger, de débattre, de prioriser, de trouver des solutions pour demain localement autour des questions de consommation d'énergies, de maîtrise des énergies, de production d'énergies renouvelables, d'habitat/ éco construction, de transports et de déplacements sur le territoire et à proximité.

Synthèse du diagnostic thématique « développement durable » :

- > Une précarité énergétique importante : tous secteurs d'activité, habitat, mobilités, etc.
- > Forte dépendance du territoire aux énergies fossiles, notamment dans les projets agricoles (supérieur à 90%)
- > Un habitat inadapté à la demande : énergivore, trop grand, vétuste, etc.
- > Des initiatives intéressantes pour habiter autrement : éco-quartier, éco-hameau, etc.
- > De fortes mobilités liées au territoire rural : env. 16 000 navetteurs sur le territoire, monopole de l'usage de la voiture, etc.

- > Certaines catégories de personnes en situation de précarité vis-à-vis des mobilités : jeunes, personnes isolées, personnes âgées, revenus modestes, personnes à mobilité réduite
- > Un maillage hétérogène des transports en commun (quasi absence du train, lignes de car régulières)
- > Des initiatives alternatives autour de la mobilité : covoiturage, déplacement doux, etc.
- > Potentiel de production d'énergies renouvelables
- > Potentiel de production d'éco matériaux (bois, laine, chanvre, pierre, etc.)
- > Des déchets ménagers/ un gaspillage alimentaire qui restent élevés

Les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Un dynamisme en cours, à plusieurs échelles, pour traiter des enjeux liés à l'énergie et à l'éco construction (objectifs européens/ nationaux, le BBC/ RT 2012, dispositifs plus locaux comme les agendas 21, plans énergie climat, etc.)- Prise de conscience du public en progression- Création de modes d'habitats alternatifs : éco-hameaux, etc.- Présence de filières de production d'éco matériaux- Des initiatives pour se déplacer autrement : covoiturage, vélos électriques, actions de communautés de communes, etc.- Un potentiel important de développement des énergies renouvelables (vent, eau, soleil, bois, méthane, eaux chaudes souterraines, effluents fromagers)- Des initiatives intéressantes dans la valorisation des déchets : ressourcerie, sensibilisation des publics, etc.- Potentiel environnemental très intéressant : à préserver- Potentiel de rénovation de l'habitat existant : emploi, éco matériaux- Puits de carbone des zones agricoles (stockage CO²) : prairies, forêts.- Importance d'adapter les pratiques agricoles : pastoralisme- Présence de nombreux PLH- Patrimoine architectural et paysager important et de qualité	<ul style="list-style-type: none">- Une forte dépendance du territoire aux énergies fossiles (env. 79%)- Vulnérabilité face à l'augmentation du prix des énergies et à l'émission de gaz à effet de serre- Deux principaux postes de consommation d'énergies fossiles en hausse : chauffage et déplacements- Manque de rationalisation énergétique et environnementale dans l'habitat- Non optimisation et manque de transports collectifs- Monopole de la voiture, nombre de navetteurs élevés- Production d'énergies renouvelables encore faible- Le changement climatique qui augmente la fragilité du territoire- De forts enjeux économiques qui freinent l'anticipation et le changement des pratiques- Des déchets ménagers, des gaspillages alimentaires importants- Trop peu de documents d'urbanisme, de planification, manque d'une vision intercommunale de l'aménagement et des infrastructures- Faible prise en compte de l'enjeux environnemental et biodiversité- Démographie : vieillissement population, faible densité,- Bassins d'emplois extérieur au territoire ou peu dynamiques- Abandon des centres bourgs : habitats désuets, dents creuses, absence de commerces, services...- Mobilité des marchandises en zones peu denses : problématique de logistique à l'échelle européenne

Opportunités

- Progression de la prise de conscience du grand public vis-à-vis de la transition énergétique et du réchauffement climatique
- Systématisation des économies d'énergie
- Baisse de la dépendance du territoire aux énergies fossiles
- Développement de la production d'énergies renouvelables
- Meilleure adaptation du territoire au réchauffement climatique
- Développement de filières locales de production d'éco matériaux
- Diminution des déplacements individuels
- Renforcement et optimisation des modes de transports collectifs
- Développement des déplacements « doux »
- Adaptation de l'habitat : rénovation, rationalisation énergétique des bâtiments, réaménagement de grands volumes, etc.
- Développement de la filière éco construction
- Meilleure valorisation des déchets et gaspillage alimentaire, source de développement et créateur d'emploi
- Développement numérique : un tournant pour les territoires ruraux à ne pas manquer

Menaces

- Fragilisation du territoire vis-à-vis de sa dépendance aux énergies fossiles
- Non adaptation du territoire et de ses habitants aux enjeux de la transition énergétique
- Manque d'anticipation et de changements des pratiques
- Manque de valorisation des éco matériaux et des ressources locales
- Renforcement de la précarité de certains publics vis-à-vis des mobilités
- Inadéquation entre l'offre et la demande en termes de transports et déplacements
- Un habitat inadapté aux attentes actuelles, difficulté à se loger correctement
- Un territoire peu attractif vis-à-vis de l'accueil de nouvelles populations
- Renforcement des pollutions liées aux énergies fossiles
- Consommation énergétique en hausse
- Augmentation des déchets

Les Enjeux / besoins identifiés :

Quatre enjeux prioritaires ont été identifiés au cours de cet atelier :

1- Planification- Urbanisme- Réaménagement des centres bourgs :

- Besoins en ingénierie de proximité (type Atelier Rural d'Urbanisme), augmentation de celle des communautés de communes
- Développer des appels à projets sur la rénovation urbaine des centres bourgs en milieu rural : concours d'architecture - d'urbanisme pour réinventer les centres bourgs de demain (rénovation urbaine)
- Diversifier et améliorer les offres de logement et de locaux commerciaux
- Développer les coopérations avec les entreprises du bâtiment, les écoles architectes, écoles bâtiments, artisans...

2- Mobilités :

- Faciliter et promouvoir le covoiturage : moyens des communautés de communes, site de délestage, autocollants, etc.
- Optimiser l'usage de la voiture individuelle en zone peu dense
- Problématique du transport des biens produits localement (mise en place d'une logistique locale)
- Déspécialisation des transports : ouvrir les bus, véhicules liaison de santé, transport à la demande, etc.
- Favoriser la création d'infrastructures ou d'investissements pour les mobilités douces de proximité : transports scolaires, déchets, loisirs, etc. (ex : vélo à assistance électrique, traction animale, voie verte, cyclables, passages piétons, parkings en bordure de bourgs...)
- Rechercher des échanges d'expériences dans ce domaine au niveau européen (ex : comité 21)

3- Economies d'énergie :

- Favoriser les outils et structures qui proposent de quantifier les consommations et donner du conseil aux CL et particuliers (ex : conseiller en énergie partagé, espaces info énergie, etc.)
- Améliorer la formation et l'échange de compétences des professionnels du bâtiment sur l'éco-rénovation et économie d'énergie (architectes, artisan, bureaux d'études, etc.)
- Favoriser l'optimisation de l'éclairage public et les investissements liés : horloges astronomique (programmeurs), variateur d'intensité, détecteurs de présence, etc.

4- Production d'énergies renouvelables :

- Soutenir la production de nouvelles énergies : méthanisation, biogaz pour les véhicules, bornes relais électriques ou hydrogène pour les véhicules, etc.
- Favoriser l'investissement citoyen dans les énergies renouvelables produites localement (ex : SCIC Combrailles durables)
- Mieux valoriser l'énergie hydraulique en incitant à l'installation de turbine électrique sur les points de captage d'eau potable (plutôt que de mettre des réducteurs de pression)
- Encourager les collectivités à s'engager dans les démarches d'autonomie énergétique, type TEPOS ou RURENER grâce à des échanges d'expériences en Europe, financement d'études de certification, etc.

Éléments ressortis de l'atelier :

Les participants ont également souligné l'importance d'actions transversales comme la mise en accessibilité des territoires et des personnes au numérique, favoriser les échanges d'expériences : communiquer, sensibiliser, etc., et mieux prendre en compte de l'environnement.

Trois questions complémentaires (liées à la thématique « Développement Durable ») :

Les réponses ont été intégrées ci-dessus directement dans la déclinaison de chaque enjeu prioritaire.

- > **1. Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?**

- > **2. Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ?** (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)

- > **3. Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?**

Atelier de travail N°4 : Valorisation des ressources locales

Étaient présents :

Michelle Bafoil (Chambre d'Agriculture 63), Didier Bonhomme (CC Sancy-Artense), Martine Bony (CC Rochefort-Montagne), Géraud Delorme (Association Tradition Salers), Gilles Dechambre (Coopérative fromagère des vaches Salers), Jean Flagel (Chambre d'Agriculture 15), Virginie Gauthier (Association Fredon Auvergne), Fabien Husser (Maison du miel et des plantes), Dominique Jay (CNPf – CRPF Auvergne), Yves Laubert (AOP Cantal), Guy Loubeyre (CC Pays Gentiane), Alain Mercier (CC Rochefort-Montagne), Marion Missaoui (FNSEA Auvergne), Stéphane Pichot (GRAB Auvergne), Jacques Pierson (CIT PNR des Volcans d'Auvergne), Cécile Quinsat (Chambre d'Agriculture 63), Evelyne Vullo (CMA63), Jean-Marie Blanc (CIT PNR des Volcans d'Auvergne), Charlotte Durand (CC Volvic Sources et Volcans), Bernard Mommaliér (accompagnateur en montagne), Cécile Birard, Elise Sonnet, Philippe Boichut, Luc Bellenguier et Ghislaine Pradel (Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne).

25 participants (13 acteurs publics, 12 acteurs privés)

La valorisation des ressources locales (présentation et éléments de définition) :

Les ressources locales sont diverses. Il s'agit ici de cibler en priorité les **ressources naturelles, agricoles, forestières ainsi que les savoir-faire**. Celles-ci constituent un ensemble de potentialités qui sont autant de moyens d'action pour développer le territoire, le démarquer et lui construire une notoriété. Ces ressources spécifiques aux lieux, aux hommes, aux espaces, à l'histoire du territoire peuvent être porteuses d'un potentiel de développement, renforcer l'attractivité du territoire, favoriser l'installation d'entreprises et de nouvelles activités, et engager les acteurs locaux dans des démarches collectives de valorisation.

Synthèse du diagnostic thématique « valorisation des ressources locales » :

- > 60% du territoire classé en Parc naturel régional
- > Présence de 2 Réserves Naturelles Nationales (Chaufour et Chastreix-Sancy) et de 5 régions naturelles (5 régions naturelles: Monts Dômes, Monts Dore, Artense, Cézallier et Monts du Cantal)
- > Un patrimoine volcanique varié qui confère des paysages, des milieux spécifiques, remarquables mais fragiles
- > Une richesse de la biodiversité
- > Une omniprésence de l'eau : lacs d'origine volcanique, rivières, eau souterraine, zones humides et tourbières, etc.
- > Des paysages et milieux façonnés par l'activité agricole
- > Un secteur agricole important mais en mutation
- > Un territoire d'élevage (97% des exploitations en bovin)
- > 4 220 exploitations agricoles
- > Un vieillissement accru des exploitants agricoles : question de la transmission des exploitations
- > Des initiatives intéressantes en diversification agricole (transformation fermière, polyculture, polyélevage, fruits, fleurs, tourisme)
- > Une filière agro-alimentaire qui résiste (en lien avec les AOP)
- > 26% du territoire recouverts de forêts
- > Une filière bois peu développée (613 emplois soit 1,6% de l'emploi total)
- > Des savoir-faire emblématiques : agricoles, artisanat/ artisanat d'art.

Les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Des ressources naturelles exceptionnelles dans un état de conservation exceptionnelle- Des réservoirs de biodiversité- Une interconnexion importante des milieux et des habitats- Le maintien de pratiques extensives en agriculture- L'eau, une ressource omniprésente- Des politiques actives en faveur de la biodiversité et de l'eau- Des acteurs environnementaux publics et privés nombreux et mobilisés- Diffusion et valorisation des connaissances environnementales auprès du grand public par les acteurs de l'environnement et du tourisme- Des reconnaissances remarquables: Opération Grand Site, Réserve de Biosphère, patrimoine mondial...- Une activité agricole importante et majoritaire- Le pastoralisme, activité agricole structurante du territoire- Des races locales préservées, valorisées et adaptées, créatrices de valeur ajoutée sur le territoire- Des productions variées, de qualité et qualifiées (AOP, IGP...)- Une agriculture à majorité extensive et respectueuse de l'environnement- Une filière agro alimentaire qui résiste- Des savoir-faire perpétués à partir des ressources locales- La forêt, un rôle majeur au plan patrimonial et environnemental- Une filière bois énergie en développement, proximité des bassins de consommation- Diversité des essences forestières qui permet de s'adapter au marché	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation de sites remarquables en raison de l'érosion naturelle et humaine- Difficultés à assurer une restauration et une surveillance des sites naturels fréquentés- Des connaissances sur les espèces et les milieux pas assez homogènes- Une biodiversité ordinaire en danger- Progression de pratiques agricoles intensives- Prise en compte insuffisante des enjeux de l'eau par les décideurs locaux et le grand public/ Un patrimoine hydrographique sensible aux pollutions- Dégradation des milieux naturels liée au changement climatique- Vieillesse des chefs d'exploitations- Des exploitations agricoles parfois difficilement transmissibles- Une monoproduction bovine- Un manque d'actions collectives et de structuration de filières- Un manque de diversification, d'actions nouvelles et novatrices- Problèmes autour de la main d'œuvre et de la formation, perte de l'apprentissage agricole/ artisanal en terme de salariat- Des filières traditionnelles non adaptées aux pratiques modernes- Une pression urbaine sur la partie Nord du territoire- Difficulté d'accès au foncier agricole- Un manque de valorisation des ressources naturelles, des produits locaux, des savoir-faire identitaires du territoire- Une filière bois (bois construction, bois d'œuvre) peu développée, peu d'industries de première transformation- Atomisation des parcelles boisées

Opportunités

- Amélioration et homogénéisation de la connaissance des patrimoines naturel/ Reconnaissance patrimoniale des milieux naturels
- Valorisation des milieux, des paysages, des espèces
- Développement de la transversalité (Environnement/ Agriculture/ Tourisme/ Culture/ etc.)
- Renforcement de la mise en réseau entre les partenaires
- Diffusion et sensibilisation auprès du grand public
- Appropriation des spécificités naturelles remarquables du territoire
- Meilleure valorisation économique des productions agricoles
- Diversification des exploitations vers de nouveaux produits, de nouvelles productions, de nouvelles activités
- Développement des filières locales de qualité (par exemple : filière ovine, etc.)
- Renforcement et création de modes de commercialisation adaptés pour intensifier les débouchés
- Travail de marketing territorial autour des activités économiques et de l'identité du territoire
- Développement de la diversification touristique
- Relance de certaines activités économiques traditionnelles ou anciennes: plantes de montagne, vergers, savoir-faire, artisanat d'art, etc.
- Valorisation du bâti agricole identitaire
- Potentiel de développement local en termes d'emplois, d'activités comme le bois construction, le bois d'œuvre, le bois énergie
- Mise en place de stratégies de séquestration du carbone
- Meilleure prise en compte du matériau « bois » dans la construction
- Regroupement, mise en réseau des petits propriétaires forestiers grâce aux Associations Syndicales Libres
- Développement de la coopération pour mettre en réseau notre territoire

Menaces

- Poursuite de l'érosion du patrimoine naturel remarquable
- Développement de pratiques néfastes
- Manque de moyens financiers pour effectuer une politique de respect de l'environnement efficace (notamment sur la biodiversité ordinaire)
- Opposition et déséquilibre entre Environnement et Economie
- Non renouvellement des exploitations agricoles
- Restructuration du foncier des petites exploitations agricoles de la Chaîne des Puys
- Une perte de production liée au non renouvellement des filières traditionnelles, perte de rentabilité des exploitations, perte d'actifs
- Accès au foncier impossible
- Isolement des agriculteurs
- Disparition du bâti agricole identitaire
- Disparition des savoir-faire locaux et des activités artisanales
- Développement de la forêt et perte de l'identité paysagère
- Diminution de la qualité de la ressource forestière par manque ou inadaptation de la gestion
- Perte de la valeur environnementale de la forêt
- Non renouvellement des forêts après leurs exploitations
- Réchauffement climatique

Les Enjeux / besoins identifiés :

Sept enjeux ont été identifiés au cours de cet atelier dont cinq prioritaires :

- > **Valoriser les productions locales de qualité** (en aval via les circuits courts et par filière) :
 - races locales,
 - agriculture biologique,
 - filières AOP,
 - filières ovines.

- > **Favoriser la transmission/ la transmissibilité des exploitations agricoles**
 - accompagnement en priorité des petites exploitations et de nouveaux porteurs de projets « diversifiés »,
 - informations, mise en relation des cédants et des repreneurs,
 - accompagnement à la reprise, travail sur le foncier, etc.

- > **Créer de nouvelles activités localement en s'appuyant sur les ressources et les savoir-faire du territoire :**
 - création de valeur ajoutée locale,
 - abatage, découpe, transformation locale,
 - valorisation locale des broutards,
 - création / transmission/ développement des filières artisanales locales : artisanat d'art, filière pierre, etc.
 - développement de la communication, de la lisibilité et de l'attractivité autour des activités.

- > **Développer de nouvelles formes d'emplois :**
 - pluriactivité,
 - emplois partagés entre secteurs,
 - formation et valorisation des compétences.

- > **Mettre en réseau les acteurs locaux autour de la forêt :**
 - mobilisation des différents acteurs,
 - récolte,
 - débouchés,
 - développement du rôle d'animation des collectivités locales.

Autres enjeux identifiés :

- > **Développer l'esprit d'ambassadeur des habitants et acteurs du territoire :**
 - amélioration et partage de la connaissance du territoire,
 - conciliation des usages,
 - éducation, sensibilisation, surveillance.

- > **Maîtriser la consommation de l'espace :**
 - établir des liens plus étroits avec les documents d'urbanisme et de planification,

- préservation des paysages.
- **Faire travailler ensemble producteurs locaux et acteurs touristiques :**
 - Diversification touristique,
 - Augmentation de la lisibilité des signes de qualité dans les productions locales.

Éléments ressortis de l'atelier :

Les participants ont notamment souligné, dans leurs échanges, l'importance de la question économique et de la valeur ajoutée dans l'ensemble des productions du territoire. Cette valeur ajoutée doit être générée sur place et profiter au territoire et à ses habitants. De plus, les participants ont exprimé une forte attente en termes d'organisation et de structuration collective pour mieux répondre aux évolutions actuelles.

Trois questions complémentaires (liées à la thématique « Valorisation des ressources locales ») :

- **1. Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?**
 - Projet permettant de contribuer à une culture commune du territoire et de ses acteurs (question d'ambassadeurs, de regard nouveau sur le territoire et ses richesses) ;
 - Projet de valorisation autour de « l'eau » ;
- **2. Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ? (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)**
 - Projet de coopération à l'échelle d'un département, interdépartemental, inter massifs, inter bassins ;
 - Projet de coopération autour des filières AOP ;
 - Projets permettant des logiques d'échanges, de formations, des voyages d'études, etc.
- **3. Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?**

Les participants de l'atelier jugent que la valorisation des ressources locales doit être une priorité ciblée du programme.

Atelier de travail N°5 : Cohésion sociale

Étaient présents :

Guillaume Bonhomme (Festival Plein la Bobine), Véronique Breuil-Martinez (CG15), Céline Camilleri (association Le Poulailier), Pamela D'Authier (Appuy Créateurs), David De Abreu (AMTA), Marc Deloison (CIT PNR Volcans d'Auvergne), François Descœur (CC Pays de Salers), Michelle Escalle (DDCSPP), Claudette Genès (CIT PNR des Volcans d'Auvergne), Jean-Pierre Lagane (Relais du Parc), Céline Lastennet (Association La Malette), Danielle Pascual (CG63), Gérard Perrodin (CC Les Cheires), Philippe Vallon (CIT PNR des Volcans d'Auvergne), Stéphanie Nassoy (CG63), Aurélio Da Silva (CG63), Yvan Karvaix (CG63), Marie-Noëlle Basmaison et Marie-Line Dionnet-Galtier (Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne).

19 participants (10 acteurs publics, 9 acteurs privés)

La cohésion sociale (présentation et éléments de définition) :

Vivre ensemble, culture, patrimoines culturels, sports, animations, etc.

« La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques » (Comité européen pour la cohésion sociale, 2004).

Le bien-être de tous, générations futures incluses par la coresponsabilité (ou responsabilité sociale partagée) des acteurs publics et privés.

Dans le projet de territoire : appropriation et valorisation culturelle des patrimoines, éducation développement durable, écocitoyenneté, accueil de nouveaux habitants, offre de logements et de services de proximité, projets en mode ascendant, démarche participatives.

Synthèse du diagnostic thématique « cohésion sociale » :

- **Une richesse des patrimoines: bâti, architecture, présence de monuments inscrits et classés, petit patrimoine, etc.**
- **De nombreux éléments patrimoniaux liés à l'activité agricole**
- **Des spécificités culturelles dépendantes du passé volcanique**
- **Des patrimoines immatériels riches et divers : langue, musique, traditions, légendes, croyances, patrimoine oral, etc.**

- > Des collectivités et acteurs privés investis dans la valorisation et la vulgarisation des patrimoines et de la culture (communautés de communes, SMPNRVA, associations, etc.)
- > Une offre culturelle de proximité
- > Des villages remarquables: Salers, Besse, etc.
- > Des équipements culturels existants (cinémas, école de musique, centres ou outils d'interprétation, etc.)
- > Un tissu associatif relativement important
- > Un territoire rural, parfois isolé, vieillissant
- > Une société qui s'individualise, des liens sociaux qui se distendent ?

Les Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Une offre culturelle présente et relativement importante- Des patrimoines matériels et immatériels importants, riches et spécifiques au territoire (patrimoine remarquable bâti, petit patrimoine, patrimoine agricole, patrimoine oral, langues, légendes, musique, croyances...)- Nombreux bâtiments inscrits et classés- Structuration et mise en réseau des politiques culturelles existantes- Classement PNR qui s'appuie sur ses patrimoines- Une identité culturelle forte en Auvergne- Des sites et des outils d'interprétation des patrimoines en progression- Des forces vives pour maintenir et valoriser les patrimoines- Nombreuses associations pour animer le territoire- Une offre de loisirs relativement variée mais parfois inégalement répartie- Des équipements sportifs structurants autour des stations de skis- Une offre de loisirs de pleine nature importante- Une vie associative riche- Influence de l'agglomération clermontoise avec population péri-urbaine au Nord-Est du territoire- Dispositifs intergénérationnels (Ex : projet Mémoires de bals)	<ul style="list-style-type: none">- Une transmission des patrimoines culturels en perte de vitesse- Un manque de productions culturelles propres au territoire, une dynamique culturelle qui manque de renouvellement- Un manque de fierté des locaux vis-à-vis de leur culture, de leur territoire exceptionnel et spécifique- Déséquilibre dans l'offre et l'accès à des activités culturelles- Vieillesse de certains équipements culturels- Difficulté à intéresser et concerner les locaux- Un manque d'événements structurants autour des spécificités locales- Une disparité de l'offre sur le territoire- Un manque de renouvellement de certaines structures de loisirs ainsi que de l'offre- Manque de renouvellement associatif au niveau des bénévoles (jeunes)- Une scolarité moins longue sur le territoire du Parc comparativement au reste du territoire du territoire auvergnat- Eloignement des services (accessibilité à plus de 30 mn)- Faible densité de population sur la majeure partie du territoire (Sud-Ouest)- Absence de structures scolaires au niveau communal dans une frange entre Cézallier cantalien et Puy-de-Dôme- Une offre de prestations nature basée non spécifiquement sur les particularités du territoire

Opportunités

- Inclusion et cohésion sociale via le développement culturel
- Développement de l'attractivité locale grâce au développement culturel et la valorisation des patrimoines
- Poursuite de la mise en réseau et du décloisonnement des acteurs culturels pour un travail plus efficace, notamment dans le Cantal
- Développement de projets transversaux: économie- culture – social – environnement
- Réappropriation des spécificités territoriales par les locaux
- Développement de l'esprit d'ambassadeurs des locaux vis-à-vis des nouveaux arrivants, des touristes, etc.
- Poursuite et développement de la connaissance des patrimoines par les jeunes
- Favoriser une ouverture d'esprit
- Développement et diversification des activités de loisirs pour tous et sur tout le territoire
- Renforcement et structuration des activités de pleine nature
- Politique d'accueil de nouveaux habitants
- Politique européenne à destination des jeunes

Menaces

- Non transmission des patrimoines immatériels auprès des jeunes générations
- Une offre culturelle perçue comme élitiste
- Une raréfaction de l'offre culturelle liée à la disparition des financements publics dédiés à la culture
- Un manque de transversalité qui pourrait induire un cloisonnement de la culture
- Baisse de l'attractivité du territoire si non renouvellement et manque de développement de l'offre de loisirs
- Essoufflement des structures existantes
- Renforcement de l'image vieillissante du territoire
- Contexte financier contraint des collectivités
- Réduction des financements à venir en matière culturelle

Les enjeux / besoins identifiés :

Quatre enjeux prioritaires ont été identifiés au cours de cet atelier :

- **Programmer et valoriser l'action culturelle et artistique en lien avec les habitants et le territoire**
Intégration de la population dans les activités touristiques et culturelles. Toute manifestation festive est porteuse de culture et de cohésion sociale. Favoriser les temps de fêtes pour le vivre ensemble en lien avec les habitants, la vie associative.
- **Développer l'esprit d'ambassadeur, de facilitateur, de tuteur des habitants actuels vis à vis des nouveaux (sorte de « greeters »)**
Favoriser l'ouverture d'esprit. Ouvrir les regards pour une société dynamique.
- **Expérimenter et innover en animation, création ou programmation culturelle en lien avec la restauration du patrimoine**
Faire du patrimoine un atout et non un poids pour l'ensemble de la communauté. Faire du patrimoine le témoin de l'activité culturelle du territoire et de sa dynamique
- **Dynamiser les temps d'animation éducatifs/jeunesse**
Développer les dispositifs intergénérationnels. Intégrer les jeunes à la dimension culturelle de leur territoire et au-delà. Les intégrer comme « ambassadeurs » et « transmetteurs » des richesses de leur territoire pour l'avenir

Éléments ressortis de l'atelier :

Plusieurs réflexions transversales complémentaires ont été évoquées comme le développement du numérique, de l'accompagnement de ses usages, de la médiation dans les espaces de création. De plus, la notion de « renforcement de l'identité culturelle » inscrite dans le tableau d'AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces) a fait débat. Celle-ci est en mouvement et en constante évolution car elle repose en partie sur l'action des citoyens et de tout un chacun. Par conséquent, cette dernière n'est sans doute pas à renforcer, d'autant plus si l'on souhaite des caractéristiques d'ouverture pour les habitants du territoire.

Trois questions complémentaires (liées à la thématique « Cohésion sociale ») :

- **Quelles actions innovantes (connues ou envisagées) serait-il possible de mettre en place sur le territoire ?**

Il est important d'intégrer des critères de cohésion sociale dans l'élaboration d'actions de création, de valorisation ou de programmation culturelle. Ces actions pourront éventuellement être en lien avec la restauration du patrimoine. Il est également primordial de faire de la jeunesse le catalyseur de l'action culturelle : toute action se fait (à un moment donné), avec, pour les jeunes.

> **2. Avez-vous des idées/pistes de projets de coopération ?** (Coopération entre territoires français et/ou européens et/ou mondiaux)

Le groupe n'a pas évoqué des projets de coopération précis. Mais il est bien entendu favorable pour construire des projets permettant l'ouverture des habitants vers d'autres horizons.

> **3. Cette thématique doit-elle être la priorité ciblée, le cœur du futur programme Leader 2014-2020 ou plutôt un fil rouge, un axe stratégique ?**

Le groupe pense que cette thématique doit être un « fil rouge » du futur programme.